



L'EPSM Val de Lys-Artois recrute

- PSYCHIATRES -

Praticiens hospitaliers ou Contractuels

Pôle Audomarois

Poste à pourvoir dès que possible

Contact

Dr PEQUIGNOT Bruno

Chef de Pôle

b12.audo.vla@ghtpsy-npdc.fr

Dr FRATTINI Vickie

Chef de Service 62G06 St Omer

b7.audo.vla@ghtpsy-npdc.fr

03 21 63 66 41 (secrétariat)

-

Renseignements

Mme Mary SAGOT

Responsable des Affaires Médicales

mary.sagot@ghtpsy-npdc.fr

03 21 63 65 82

-

Candidature à adresser à :

Mr Marc Antoine THEVENOT

Directeur Délégué

De l'EPSM Val de Lys Artois

affairesmedicales.vla@ghtpsy-npdc.fr

L'EPSM Val De Lys Artois fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire de Psychiatrie du Nord Pas de Calais, avec les EPSM Lille Métropole (Armentières), Agglomération Lilloise (Saint André Lez Lille) et des Flandres (Bailleul).

Seul sur le territoire du Pas de Calais, L'EPSM Val de Lys-Artois assure aux enfants, aux adolescents et aux adultes d'un bassin de population de près de 500 000 habitants une offre de soin complète en psychiatrie.

Il couvre **7 secteurs de psychiatrie adultes** et **deux inter-secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** regroupés en 5 pôles (Audomarois, Artois Lys Romane, Ternois, Enfants et Adolescents, Activités Transversales). Les consultations externes et le suivi ambulatoire sont assurés par 8 Hôpitaux de jour, 18 CMP (adultes et enfants) implantés dans chaque secteur et des équipes mobiles.

L'EPSM entend assurer à ses patients une prise en charge complète via, en aval, trois centres de proximité de réhabilitation psychosociale, une clinique d'addictologie et des structures médico-sociales rattachées (Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique, Maison d'Accueil Spécialisé). Il assure également l'ensemble des missions de service public dévolues à son activité (Unité de Soins en Milieu Pénitentiaire, Service de psychiatrie de liaison aux urgences, expertise judiciaire...).

Description du contexte / environnement du poste

Secteur 62G06 30 lits hospitalisation complète, 1 CMP, 1 CATTP, 1 Hôpital de Jour (St-Omer)

Secteur 62G07 26 lits hospitalisation complète, 1 CMP, 1 CATTP (Aire/S/Lys)

Les deux secteurs disposent d'une maison communautaire.

S'appuyant sur un corps médical qualifié et solidaire de 5 praticiens hospitaliers et 1 praticien contractuel psychiatre, de 2 praticiens hospitaliers somaticiens et des équipes paramédicales à haut niveau de compétence (dont 2 IPA), en lien avec le médecin chef de pôle, le/la psychiatre a pour rôle de garantir la qualité de l'accompagnement auprès des usagers mais aussi des familles et des équipes.

Le praticien aura la possibilité de participer à des projets innovants.

Missions générales

Activité hospitalière : Accueil, diagnostic et prise en charge des patients en hospitalisation conventionnelle et de jour. Elaboration et mise en œuvre des projets de soins ambulatoires en collaboration avec les familles, entourages et partenaires institutionnels.

Activité ambulatoire : Consultations et suivis en CMP, CATTP, Hôpitaux de Jour et équipes mobiles, élaboration et suivi de prises en charges ambulatoires pluridisciplinaires avec l'équipe paramédicale. Travail en réseau avec l'ensemble des partenaires naturels du territoire.

Possibilité d'exercice d'une spécialité particulière (*EMDR, Hypnose thérapeutique, thérapie systémique, thérapie brève, addictologie,.....*) en lien avec les praticiens en poste.

Siège administratif

20 rue de Busnes

BP30 62350 SAINT VENANT

03 21 63 66 00

epsm-stvenant.fr

Établissement partie
du GHT de Psychiatrie
du Nord - Pas-de-Calais



Les missions principales sont de :

- ✓ S'assurer avec les responsables de service de la cohérence des projets thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques individuels,
- ✓ Etablir un diagnostic et assurer les consultations et les thérapies,
- ✓ Assurer les entretiens médicaux avec le patient et sa famille,
- ✓ Animer les réunions de coordination du soin en contribuant à la dynamique institutionnelle,
- ✓ Améliorer la prise en charge des patients en détresse psychologique au sein des différents services de soins ou de leur lieu de vie,
- ✓ Préparer l'hospitalisation du patient ou sa sortie en contactant les différents acteurs de santé,
- ✓ Travailler sur l'orientation du patient en réseau intra et extra hospitalier,
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions préventives et curatives, dans le cadre des projets individuels et institutionnels,
- ✓ Participer à la politique qualité, gestion des risques,
- ✓ Collaborer étroitement avec les partenaires (structures d'hospitalisation ou d'hébergement : de type court, moyen ou long séjour)

Caractéristiques particulières du poste

Poste ouvert au Praticien Hospitalier titulaire et contractuel

Exercice possible à temps plein ou partiel modulable en fonction des projets et aspirations du candidat

Le service est agréé pour recevoir les étudiants en 3^{ème} cycle des études médicales/ validant pour les lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) dans la spécialité psychiatrie.

- **Permanence des Soins**

Participation à la permanence des soins sous forme d'astreinte (environ 7 jours de semaine/an, 2 week-end /an et 1 jour férié / 3 ans). La garde somatique est réalisée sur place par les médecins généralistes et les internes.

- **Engagement dans la Carrière Hospitalière**

Poste éligible à la Prime d'Engagement dans la Carrière Hospitalière (montant total 30 000 EUR brut en 2 versements)

- **Formation Médicale Continue**

Politique volontariste d'accompagnement en formation : Financements de formations longues/diplômantes. Enveloppes annuelles colloques/congrès. Actions institutionnelles établissement (thérapie brève,...) ou GHT.

Projet de recherche possible avec l'accompagnement de la F2RSM

Responsables fonctionnels / Liens privilégiés

Dr PEQUIGNOT Bruno - Chef de Pôle
Dr FRATTINI Vickie - Chef de Service 62G06
Direction des Affaires Médicales

Compétences attendues et souhaitées

Médecin Psychiatre inscrit au Tableau de l'Ordre des Médecins dans la spécialité

La capacité à travailler en équipe et le souci du suivi des patients durant l'ensemble de leur prise en charge sont indispensables à toute candidature.